



## Déclaration de la FSU Ardennes au CTSD du mardi 10 février 2015

Depuis les tragiques événements de janvier, l'École est au centre des débats. La société en attend beaucoup, à juste titre, car elle joue un rôle essentiel dans la construction, chez tous les jeunes, de valeurs citoyennes communes. Dans sa conférence de presse de jeudi dernier, le Président de la République a rappelé la priorité qu'il souhaite donner à l'École et l'a placée au cœur de son action. Ses annonces reprennent celles déjà faites par la Ministre de l'Éducation (maîtrise de la langue, numérique, formation...). Si la FSU se félicite du choix qui est fait de revaloriser le lycée professionnel, elle demande que soient précisées les déclinaisons concrètes de ces annonces, en termes de formations et de qualifications mais aussi de moyens propres qui ne soient pas encore dégagés par redéploiements...

L'École a effectivement un rôle majeur à jouer car c'est bien d'appropriation et de partage des valeurs, de connaissances, de culture dont notre pays a besoin. Ce rôle, elle le joue déjà. Et les personnels ont montré combien ils avaient su faire face, dès le 7 janvier, en étant à l'écoute de tous les élèves. Ils ont aussi accepté, très vite, de réfléchir aux questions que ces événements tragiques posent à l'École. Pour cela, les personnels de l'Éducation, comme tous les agents de la fonction publique qui sont au service des usagers, ont besoin de reconnaissance, de confiance, de soutien mais aussi des moyens nécessaires pour réduire les inégalités et apporter davantage de justice sociale.

Après des années de dégradation des conditions de travail, de suppressions massives de postes entre 2008 et 2012 notamment, après les vertueuses déclarations des membres du gouvernement interpellant l'École sur ses missions, c'est un effort significatif en faveur de l'Éducation qui devrait s'imposer.

Or, les conditions de rentrée, la politique de l'éducation prioritaire, l'indigence de la formation continue des enseignants, tout concourt à montrer l'écart entre les discours sur la priorité à la jeunesse et la réalité.

Les mêmes logiques budgétaires sont toujours à l'œuvre, la nécessaire revalorisation des enseignants est toujours repoussée aux calendes grecques et les quelques créations de postes prévues pour 2015 (l'équivalent de 2 550 postes à temps plein d'enseignants et 10 emplois de CPE stagiaires) ne pourront suffire à compenser la hausse démographique et financer une relance ambitieuse de l'éducation prioritaire. De ce fait, les redéploiements sont monnaie courante partout et les collèges non classés verront leurs taux d'encadrement se dégrader, les lycées des formations menacés. La vie scolaire ne dispose pas de moyens suffisants pour assurer toutes ses missions et la charge de travail des CPE n'en est qu'accrue ; quant à l'orientation, elle est toujours sous la menace de fermetures de CIO.

Si l'on ajoute à cette désastreuse préparation de rentrée le silence du gouvernement sur l'ouverture de discussions concernant les carrières des enseignants, le maintien du gel du point d'indice, les méthodes de gestion arbitraires et autoritaires, le tableau est une nouvelle fois plutôt encore bien sombre pour la rentrée prochaine !

Les travaux actuels de préparation de rentrée dans les établissements font très nettement apparaître la tension sur les effectifs de plus en plus forte d'année en année (cf. le H/e en baisse régulière...), les dotations de plus en plus étriquées amènent certains chefs d'établissements à réduire l'offre de formation et à proposer des répartitions qui « jouent » les disciplines les unes contre les autres, les enseignants les uns contre les autres, sans parler de la pression aux HSA qu'ils exercent avec menace à la clé de déclaration de service non fait, ce qui est proprement inacceptable ! Et que dire de ces IMP (Indemnités pour Missions Particulières), financées sur des heures budgétaires, dont le décret ne sera soumis que demain au CTM, qui n'offre aucun cadrage national, qui va laisser au niveau local une définition d'une partie des rémunérations et qui pourrait aboutir à alourdir encore le temps de travail et à créer des concurrences entre les personnels, voire entre les disciplines... ? Comment ne pas s'inquiéter aussi de ce projet de « réforme » du collège qui vise à déstructurer l'organisation en disciplines par la globalisation et la diminution des horaires disciplinaires, par l'introduction d'enseignements complémentaires bidisciplinaires, de « parcours » en partie indépendants des programmes ?

Alors que tous les discours s'accordent à dire que les enseignants doivent être mieux formés, que les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels doivent être améliorées, que les moyens doivent être renforcés dans les établissements et sur les territoires où les difficultés sont les plus nombreuses, où les inégalités sont les plus grandes..., que constatons-nous ?

Dans notre département où la concentration de grandes difficultés sociales et économiques, la paupérisation croissante de la population, l'absence de perspectives, le sentiment de rejet constituent un terreau favorable à toutes les idées réactionnaires et au fondamentalisme, où des formes de communautarisme existent, où la peur de l'autre, la xénophobie, l'homophobie se développent..., la FSU Ardennes, qui ne cesse, depuis bien longtemps déjà, de dénoncer l'abandon éducatif de notre territoire, s'indigne de la suppression de 45 postes d'enseignants à la rentrée 2015 dans les écoles et les collèges, suppressions qui s'ajoutent à celles déjà trop nombreuses des années précédentes et qui vont encore amener de la difficulté là où il y en a déjà bien suffisamment...

Alors que les besoins en postes sont terriblement criants dans certaines académies et certains départements et cela du fait de l'insuffisance des efforts en termes de moyens, notre académie et notre département, en particulier, sont victimes d'une gestion centrée sur le P/E. Cet indicateur permet de présenter une nouvelle fois la situation départementale comme privilégiée et de laisser croire que, en comparaison, plus de postes auraient pu être repris mais que l'on a bien voulu tenir compte des spécificités territoriales...

Voilà le cœur du discours de la gestion de la pénurie.

Par ailleurs, alors que le report des opérations de carte scolaire dans le premier degré après les élections départementales va au moins avoir le mérite d'en laisser le temps de la préparation, la FSU Ardennes s'interroge sur les chemins qui seront empruntés par les services de la DSDEN pour arriver à la reprise de vingt postes et créer en parallèle les postes supplémentaires dans les nouveaux REP et REP + (postes pour les maîtres surnuméraires, les remplaçants pour les décharges, pour l'accueil des moins enfants de trois ans, pour le respect des seuils,...) : des fusions ou regroupements d'écoles sur le département vont-ils être encouragés afin de lisser les moyennes mais en multipliant les classes à plusieurs niveaux ? Le nombre de postes de remplaçants va-t-il encore diminuer ?

Et cela, alors que l'enquête réalisée par la FSU en cette année de généralisation de la réforme des rythmes confirme ses analyses, notamment :

- les incidences négatives de la réforme sur les conditions de travail et de vie personnelle des enseignants : accumulation de tâches, besoin de temps notamment pour travailler en équipe, insuffisance de reconnaissance de leur expertise et de leur investissement professionnel, effectifs chargés, gestion difficile de la difficulté scolaire, nécessité de RASED complets, manque de formation, occupation imposée des salles classes par le périscolaire ...
- l'aggravation des inégalités territoriales : problème de locaux, personnels d'encadrement non formés, activités de qualités inégales avec leurs répercussions sur le temps scolaire.

La préparation d'une telle rentrée annonce une dégradation certaine des conditions de travail des élèves et des enseignants.

Et la réponse probable, sortie des fiches ministérielles d'éléments de langage, sur la nécessaire évolution des stratégies pédagogiques ne constituera que la provocation supplémentaire sur le discours d'austérité.

Estimant qu'il y a URGENCE à prendre les mesures qui s'imposent, à passer des paroles aux actes, à « sanctuariser » l'École, à maintenir les postes, à mieux considérer et revaloriser les métiers de l'éducation, à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, à favoriser l'accès à la culture, à mieux former les personnels à la multiculturalité, à créer plus de mixité sociale et scolaire..., elle interpellera madame la Ministre pour que les belles intentions affichées de lutte contre les inégalités, de partage de valeurs communes, de réussite scolaire pour tous trouvent rapidement leur concrétisation. C'est là un enjeu majeur pour notre société.